Vos questions / nos réponses

Thc détectable avec le cbd

Par Profil supprimé Postée le 22/05/2020 03:06

> Bonjour Suite à une contrôle routier de drogue qui s'avère être positif en thc, je dois faire une prise de sang pour évaluer si j'ai du thc dans le sang et si je suis un fumeur régulier. J'étais un gros consommateur mais suite à ce contrôle et que j'ai pris conscience des risque, j'ai arrêté afin de pouvoir être négatif sur le dépistage sanguin et de limiter la sanction. Cela fait 3semaines que je n'ai pas fumé bien que je suis souvent face à la tentation. Je me demandais donc si l'utilisation du CBD en alternative pourrait être détectable pour la prise de sang à venir. Si j'en fume occasionnellement ou régulièrement, cela influencera-t-il mon analyse sanguin? Si je fume uniquement du CBD, serais-je positif au thc? Merci.

Mise en ligne le 25/05/2020

Bonjour,

Le CBD autorisé à la vente aujourd'hui en France est celui dont la fabrication est faite à partir d'une plante contenant moins de 0,2% de THC mais le produit fini qui sera consommé doit contenir 0% de THC.

C'est le THC qui est testé lors des contrôles autoroutiers et dans le cadre de la récupération du permis.

Si le CBD que vous consommez contient bien 0% de THC, vous ne devriez ainsi pas être positif aux tests de dépistage pour le cannabis. Par contre, si le CBD que vous consommez, occasionnellement ou régulièrement, contient un pourcentage, même infime de THC, vous pouvez être dépisté positivement.

Pour information, au niveau sanguin, le test de dépistage au THC peut s'avérer positif de 2h à 8h après l'arrêt de la consommation pour un usager occasionnel et jusqu'à 1 mois pour un usager régulier. Au niveau urinaire, les chiffres sont de 3 à 5 jours pour un occasionnel et de 30 à 70 jours pour un régulier.

Pour toutes autres questions, sachez aussi que nos écoutants sont joignables tous les jours, soit par téléphone au 0800231313, appel anonyme et gratuit, de 8h à 2h, soit par Chat via notre site internet Drogues Info Service, de 14h à minuit.

Bien à vous

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service